

**AR Prefecture**

063-216303537-20230310-2023\_03\_14-DE  
Reçu le 16/03/2023  
Publié le 16/03/2023

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de Saint Germain l'Herm**

**Nombre de Conseillers**

- en exercice	10	L'an Deux Mil vingt-trois, le 10 Mars à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué
- votants	08	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	03	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 06 Mars 2023      Date d'affichage : 06 Mars 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

**Délibération n° 14 - 2023**

**Objet : dissolution de la régie de recettes de la Médiathèque**

Mme le Maire informe les Conseillers du départ de Mme Isabelle EPARDEAU qui quitte ses fonctions de médiathécaire le 1er mars 2023. Ayant informée sa hiérarchie de son prochain départ dès le 17/11/2022, il apparaît qu'à ce jour aucune solution de remplacement n'ait été proposée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu la délibération du 18 décembre 2003, portant institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits relatifs à la Médiathèque, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004

Vu l'absence de titulaire au poste de médiathécaire et de la diminution des jours d'ouverture de la Médiathèque

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

- De supprimer la régie de recettes des photocopies de la médiathèque à compter du 1er Mars 2023
- De mettre fin aux fonctions de régisseur de Mme Isabelle EPARDEAU à cette même date

Le Conseil Municipal prend note qu'il n'y a plus de recettes encaissées à ce jour.

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 Mars 2023  
et publication ou notification du 14 Mars 2023

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

